

## **ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU VENDEUR**

BIG POCKET

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Immatriculée sous le numéro 990 562 084 au RCS de MARSEILLE

dont le représentant légal est Madame Sophie BLERVAQUE en qualité de présidente,

Ayant son établissement Les Baronnies Batiment C – 15 rue Marc Donadille – 13013 MARSEILLE

Adresse électronique : [contact@bigpocket.fr](mailto:contact@bigpocket.fr)

Site Internet : [www.bigpocket.fr](http://www.bigpocket.fr)

Numéro TVA intracommunautaire : FR84990562084

## **ARTICLE 2 – APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à **l'ensemble des ventes conclues par BIG POCKET** (« Le Vendeur ») auprès de consommateurs (« Les Clients ou le Client ») (Vendeur et Client étant également désignés comme « les Parties » ou « une Partie »), désirant **bénéficier via l'Application BIG POCKET aux services proposé par le Vendeur** (« l'Application »), en **souscrivant et payant un abonnement mensuel** (« Abonnement ») via l'Application.

L'Application est une application mobile d'offres promotionnelles exclusivement réservées aux personnes membres de BIG POCKET, via l'abonnement aux services de l'application. L'application est à ce jour utilisable dans les villes dans lesquelles des commerçants sont partenaires de BIG POCKET.

**La validation de l'abonnement par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.** Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement **communiquées à tout Client préalablement à la souscription** de l'abonnement, et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant son achat de l'abonnement.

## **ARTICLE 3 – ETAPES DE SOUSCRIPTION DE L'ABONNEMENT**

Afin de souscrire l'Abonnement, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Se rendre sur l'application mobile ;
2. Suivre les instructions sur l'application mobile et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un compte client ;
3. Remplir le formulaire de souscription. *En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection de l'Abonnement choisi par le Client avant cette inactivité ne soit plus garantie. Le Client est alors invité à reprendre sa sélection de l'Abonnement depuis le début ;*
4. Vérifier les éléments de l'Abonnement et le cas échéant, identifier et corriger les erreurs ;
5. Valider l'Abonnement, le Prix Total (« Souscription de l'Abonnement ») ;
6. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le Prix TTC.

Le Client reçoit ensuite par voie électronique et sans délai une confirmation d'acceptation de paiement de l'Abonnement ainsi qu'un accusé réception valant confirmation de souscription (« Confirmation de la Souscription à l'Abonnement »).

Lors de la réalisation des différentes étapes de la souscription de l'Abonnement susmentionné, le Client s'engage à respecter les présentes conditions contractuelles par application de l'article 1366 du Code civil.

**Le Vendeur s'engage à honorer l'accès aux contreparties de l'Abonnement.**

Toutefois, conformément à l'article L. 121-11 du Code de la consommation, le Vendeur se réserve le droit de refuser l'Abonnement si il est anormal, passé de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'un abonnement antérieur.

#### **ARTICLE 4 – SOUSCRIPTION AUX SERVICES DE L'APPLICATION**

L'Abonnement à l'Application s'effectue via une plateforme numérique. La vente ne sera considérée comme définitive qu'après envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de l'Abonnement par le Vendeur, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix. Le Vendeur n'a pas vocation à vendre les services de l'Application à des professionnels ou à des non-professionnels, mais uniquement à **des consommateurs** pour leurs besoins personnels. Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser tout abonnement d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'un abonnement antérieur.

Le Vendeur propose deux niveaux d'abonnements mensuels proposant des niveaux d'offres exclusives différentes :

- Abonnement Access : accès aux Commerçants Partenaires à l'exception des Commerçants Premium
- Abonnement Premium : accès à tous les Commerçants Partenaires y compris les Commerçants Premium.

L'abonnement se renouvelle tacitement à échéance. L'abonnement mensuel donne l'accès à l'intégralité des offres proposées sur l'Application, dans les limites prévues en fonction du niveau d'abonnement souscrit.

Si le Client souhaite refuser la reconduction de son abonnement, il devra se désabonner au plus tard la veille du jour de la date anniversaire de reconduction du contrat d'abonnement.

#### **Dispositions applicables aux contrats incluant une reconduction tacite conclus avec des Clients Particuliers:**

##### Article L. 215-1 du Code de la consommation

*« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. Par exception au premier alinéa du présent article, pour les contrats de fourniture de service de télévision au sens de l'article 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et pour les contrats de fourniture de services de médias audiovisuels à la demande, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la première reconduction, dès lors qu'il change de domicile ou que son foyer fiscal évolue. »*

##### Article L. 215-1-1 du Code de la consommation

*« Lorsqu'un contrat a été conclu par voie électronique ou a été conclu par un autre moyen et que le professionnel, au jour de la résiliation par le consommateur, offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique, la résiliation est rendue possible selon cette modalité. A cet effet, le professionnel met à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat. Lorsque le consommateur notifie la résiliation du contrat, le professionnel lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation. Un décret fixe notamment les modalités techniques de nature à garantir une identification du consommateur et un accès facile, direct et permanent à la fonctionnalité mentionnée au deuxième alinéa, telles que ses modalités de présentation et d'utilisation. Il détermine les informations devant être fournies par le consommateur. »*

##### Article L. 215-2 du Code de la consommation

*« Les dispositions du présent chapitre, à l'exception de l'article L. 215-1-1, ne sont pas applicables aux exploitants des services d'eau potable et d'assainissement. »*

Article L. 215-3 du Code de la consommation

« Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des non-professionnels. »

Article L241-3 du Code de la consommation

« Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal. »

Pour cesser l'abonnement, le Client n'a pas besoin de contacter préalablement le Vendeur. Il peut, à tout moment, se désabonner depuis son compte client au travers de l'interface de l'application. Les prélèvements par carte bancaire cesseront alors avec effet immédiat.

Le Client pourra inscrire un code promotionnel pour obtenir une réduction sur le prix de l'abonnement. Pour ce faire, le Client devra l'inscrire lors de l'étape finale de la souscription à l'abonnement. Pour passer au paiement, le Client appuiera sur « Valider ». Le Client aura la possibilité d'accéder à la *newsletter* du Vendeur s'il coche la case idoine.

#### **ARTICLE 5 – TARIFS DE L'ABONNEMENT**

L'Application est fournie gratuitement et l'abonnement permettant d'accéder aux services exclusifs, est fourni au tarif en vigueur figurant sur l'application, au jour de la souscription. Les prix sont exprimés en Euros et en TTC. L'application proposée par le vendeur est téléchargée par le Client. Le client accède aux offres exclusives proposées par les partenaires du Vendeur, en contrepartie du paiement de l'Abonnement au Prix indiqué. Au moment de la validation de l'Abonnement, le Prix à payer s'entend toutes taxes comprises. Les frais de télécommunication inhérents à l'accès à l'Application mobile restent à la charge exclusive du Client. La durée de validité des offres et prix est déterminée par l'actualisation de l'application mobile.

#### **ARTICLE 6 – CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le paiement du Prix TTC par le Client s'effectue, au jour de l'Abonnement, par l'intermédiaire d'une carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express). La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. Le Client accepte au titre de la reconduction tacite de l'Abonnement la récurrence des paiements par l'intermédiaire des informations bancaires communiquées lors de la souscription.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix. À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel.

Dans le cas où le débit du Prix serait impossible, la souscription de l'Abonnement en ligne serait immédiatement annulée de plein droit. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises via l'application mobile.

#### **ARTICLE 7 – DROIT DE RETRACTATION**

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la souscription de l'Abonnement. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier par courriel sur [contact@bigpocket.fr](mailto:contact@bigpocket.fr) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous mais ce n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons le paiement reçu de votre part sans retard excessif et, en tout état

de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer au Service dans le cadre de votre Abonnement pendant le délai de rétractation, la société pourra retenir un montant proportionnel de l'Abonnement qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat.

### **Modèle de formulaire type de rétractation**

*Informations du Client (émetteur) : Prénom ; Nom ; Adresse ; Code postal ; Ville*

*Information du Vendeur (destinataire) : BIG POCKET ; Les Baronnie Batiment C 15 rue Marc Donadille 13013 MARSEILLE ; contact@bigpocket.fr*

À \_\_\_\_, le \_\_\_\_ (date du courrier)

Madame, Monsieur,

Le \_\_\_\_ (indiquez la date de la souscription de l'Abonnement), j'ai souscrit un abonnement mensuel en vigueur depuis le ... (date). Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, j'exerce mon droit de rétractation. En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer au plus vite et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la présente, la somme de \_\_\_\_ euros que je vous ai versée lors de la souscription, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation. Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature du Client

### **ARTICLE 8 – TELECHARGEMENT DE L'APPLICATION**

Le téléchargement de l'Application s'entend du transfert au Client de la possession ou du contrôle de l'Application utilisée au moyen de la souscription de l'Abonnement. Conformément aux dispositions de l'article L. 216-4 du Code de la consommation, le téléchargement de l'Application s'accompagne de la remise de la notice d'emploi. Le téléchargement de l'Application inclut les éléments numériques de l'Application et le Vendeur s'oblige à rendre disponibles ou accessibles pour le Client le service numérique inclus dans le Produit Numérique souscrit, ou tout moyen approprié pour y accéder ou le télécharger.

### **ARTICLE 9 – MISES A JOUR DES ELEMENTS NUMERIQUES INCLUS DANS L'APPLICATION**

Le Vendeur s'engage à assurer les mises à jour de l'Application nécessaires pour assurer le maintien de sa conformité. Le Client sera informé de manière claire de chaque mise à jour dans un délai raisonnable préalablement à son installation ainsi que des conséquences de sa non-installation conformément aux dispositions de l'article L. 224-25-25, du Code de la consommation. En cas de refus du Client d'installer les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité de l'Application, le Vendeur ne pourra être considéré comme responsable des défauts de conformité résultant de l'absence de mise à jour.

Toute mise à jour non nécessaire au maintien de la conformité de l'Application devra recueillir l'accord du Client qui devra être informé par le Vendeur, de manière claire et précise, de la mise à jour envisagée et de sa date d'entrée en vigueur effective. Le Vendeur s'engage à informer le Client de façon lisible et compréhensible, des caractéristiques essentielles de chaque mise à jour des éléments numériques de l'Application, notamment de l'espace de stockage qu'elle requiert, de son impact sur les performances de l'Application et de l'évolution des fonctionnalités qu'elle comporte.

### **ARTICLE 10 – RESPONSABILITE DU VENDEUR ET GARANTIES**

Le Vendeur est soumis aux conditions de garanties légales prévues aux articles L. 217-3, L. 217-4, L. 217-5 du Code de la consommation et aux articles 1641 et 1648 du Code civil. L'Application proposée, ainsi que ses Services, au moyen de la souscription d'un Abonnement, est conforme à la réglementation en vigueur en France. Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés, sur l'utilisation de l'Application, des Services et de l'Abonnement.

### **Garantie légale de conformité**

Le Vendeur s'engage à délivrer une Application et des Services conforme à la description contractuelle, aux critères énoncés à l'article L. 217-5 du Code de la consommation et aux spécificités définies par l'article liminaire du Code de la consommation en termes de :

- fonctionnalité (capacité de l'Application à remplir sa fonction eu égard à sa finalité),
- compatibilité (capacité de l'Application à fonctionner avec du matériel informatique ou des logiciels sans qu'il soit nécessaire de les convertir),
- interopérabilité (capacité de l'Application, à fonctionner avec du matériel informatique ou des logiciels différents de ceux avec lesquels des biens, des contenus numériques ou des services numériques de même type sont normalement utilisés).

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Client consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance de l'Application pour agir,
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement de l'Application, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-12 du code de la consommation,
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité de l'Application durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance de l'Application.

En outre, il est rappelé que :

- la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie,
- le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

La conformité de l'Application inclut les mises à jour nécessaires au maintien de cette conformité, sans frais pour le Client. Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil, la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Client.

En cas de défaut de conformité, le Client peut suspendre le paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le Vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil. Il appartient au Client de solliciter auprès du Vendeur la mise en conformité de l'Application, par réparation de l'Application. La mise en conformité de l'Application a lieu dans un délai ne pouvant excéder trente jours suivant la demande du Client par courriel. Toute Application mise en conformité dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

En cas de remplacement de l'Application non conforme lorsque, malgré le choix du Client la mise en conformité n'a pas été effectuée par le Vendeur, le remplacement fait courir, au profit du Client, un nouveau délai de garantie légale de conformité, à compter de la délivrance de l'Application remplacée.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, le Vendeur peut refuser celle-ci.

Si les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation ne sont pas remplies, le Client peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou la résolution de la vente (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas prévus à l'article L 217-14 du Code de la consommation. La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur de l'Application délivrée et la valeur de cette Application en l'absence du défaut de conformité. En cas de résolution de la vente, le Client est remboursé du prix payé contre restitution de l'Application non conformes au Vendeur.

Le remboursement est effectué sans retard injustifié, et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire. Les dispositions qui précèdent sont sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au Client, à raison du préjudice subi par ce dernier du fait du défaut de conformité.

#### **Garantie légale de conformité - numérique**

« Le consommateur dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un

défaut de conformité. Durant un délai d'un (1) an à compter de la date de fourniture, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique. Dans le cas où le contenu numérique ou le service numérique est fourni de manière continue : Vous avez droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la durée de fourniture du contenu ou du service numérique à compter du début de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la durée de fourniture du contenu ou du service numérique.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable. Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation. Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation). »

### **Garantie légale contre les vices cachés**

Le Vendeur répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de développement affectant l'Application délivrée et la rendant impropre à l'utilisation. Le consommateur bénéficie, de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux (2) ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique. Le Client peut choisir entre la résolution de l'Abonnement ou une réduction du prix de l'Abonnement conformément à 1644 du Code Civil.

### **Exclusions de garantie**

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel l'Application est téléchargée, qu'il appartient au Client de vérifier avant le téléchargement et la souscription de l'Abonnement ;

- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles ou de négligence de la part du Client, comme en cas d'accident ou de force majeure ;
- refus d'installation par le Client, dûment informé dans un délai raisonnable comme prévu aux présentes Conditions Générales de Vente, des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité de l'Application.

#### **ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE DES DONNEES**

Veillez noter que certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre abonnement. L'absence de réponse à un champ obligatoire est susceptible de compromettre la bonne activation et réalisation de votre abonnement. Les informations personnelles communiquées (genre, nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone, date de naissance, ville de rattachement) sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Clément RIVALIN, représentant légal de la société BIG POCKET.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer votre profil utilisateur, créer et gérer votre accès à nos services en ligne ou réaliser des études statistiques. Vos informations personnelles seront conservées pendant une durée de 5 ans après la fin de la relation contractuelle, sauf si le Client exerce son droit de suppression des données personnelles le concernant ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, le Vendeur s'engage à prendre toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité de ces données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées ou endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Ces données pourront être transmises aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution du traitement, de la gestion et du paiement de l'Abonnement. Ces données pourront également être transmises aux Commerçants Partenaires afin que le Client puisse bénéficier des offres exclusives en question.

Conformément à la Loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données personnelles (Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016), le Client dispose d'un droit d'accès, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, le Client pourra exercer ses droits en contactant M. Clément RIVALIN, en tant que représentant légal de la société BIG POCKET, par le biais de l'adresse électronique : [rgpd@bigpocket.fr](mailto:rgpd@bigpocket.fr)

#### **ARTICLE 12 – DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Vendeur est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à l'Application et son Contenu. Le téléchargement de l'Application ne confère aucun droit à l'utilisateur sur les droits de propriété intellectuelle du Vendeur. Tous les droits de reproduction et de représentation sont réservés, y compris pour les documents téléchargeables. L'ensemble des textes, graphismes, icônes, photographies, plans, logos, vidéos, sons, marques, et plus généralement l'ensemble des éléments composant l'Application ne peuvent faire l'objet d'une quelconque représentation, reproduction, exploitation ou extraction, intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable du Vendeur. L'utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation de l'Application ne porte en aucun cas atteinte aux droits du Vendeur, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire du Contenu.

#### **ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE**

L'exécution par le Vendeur de ses obligations aux termes du présent Contrat sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. Le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les 15 jours à compter de la date de survenance de l'événement. Lorsque la suspension de l'exécution des obligations du Vendeur se poursuit pendant une période supérieure à 30 jours, le Client a la possibilité de résilier l'Abonnement en cours et le Vendeur procédera alors au remboursement de l'Abonnement. Dans cette hypothèse, le Vendeur ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

#### **ARTICLE 14 – RECLAMATIONS ET REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES**

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. ».

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers. Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement ou à contacter notre service après-vente :

**Sophie BLERVAQUE**, représentant légal de société **BIG POCKET**  
Adresse mail du service après-vente : [contact@bigpocket.fr](mailto:contact@bigpocket.fr)

Seules les réclamations relatives à la vente en ligne des articles seront prises en compte. Dans l'année qui suivra votre demande auprès de nos services, en application de l'article R. 616-1 du Code de la consommation, vous pourrez faire examiner votre demande par un médiateur dont trouverez ci-dessous les coordonnées, sachant qu'un litige ne pourra être examiné, sauf exception, que par un seul médiateur :

Courrier postal :

Médiateur de la consommation FEVAD

BP 20015 – 75362 PARIS CEDEX 8

Mail : [contact@fevad.com](mailto:contact@fevad.com)

Site web : [www.mediateurfevad.fr](http://www.mediateurfevad.fr)

#### **ARTICLE 15 – NULLITE D'UNE CLAUSE DU CONTRAT**

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions du Contrat qui demeureront en vigueur entre les Parties.

#### **ARTICLE 16 – DROIT APPLICABLE**

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français, rédigée en langue française, et seul le texte français fera foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 17 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux de Marseille, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

#### **ARTICLE 18 – ACCEPTATION PAR LE CLIENT DES INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES**

Le Client reconnaît avoir été informé par le Vendeur de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à son achat immédiat ou à la souscription de l'Abonnement et conformément aux dispositions de l'article L. 221-5 du Code de la consommation :

- sur les spécifications lui permettant de souscrire aux Services l'Application par Abonnement en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne ses conditions d'utilisation,
- sur les caractéristiques essentielles de l'Application et notamment les fonctionnalités, la compatibilité et l'interopérabilité de l'Application ainsi que les restrictions éventuelles d'installation de celle-ci,
- sur le prix de l'abonnement souscrit au sein de l'Application, et les offres des Commerçants Partenaires.
- sur l'identité du Vendeur et l'ensemble de ses coordonnées,
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties (garantie légale de conformité, garantie des vices cachés, éventuelles garanties commerciales) et le cas échéant, sur le service après-vente,
- sur les modalités de résiliation, les modes de règlement des litiges, les autres conditions contractuelles et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières,
- sur le droit de rétractation et ses modalités d'exercice, ou sur l'absence de droit de rétractation le cas échéant,
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dans les conditions prévues au Code de la consommation.

Il est rappelé que les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif contenu dans l'Application afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles.

Le fait pour le Client d'effectuer une souscription à l'Abonnement via l'Application emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement de l'abonnement souscrit, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.